



Audience du 10 mai 2022

Demande d'audience sur le métier Essayeur en signalisation...



On reste sur notre faim !

Les principaux points abordés

- La pérennité des actions proposées dans le plan essayeurs,
- L'astreinte,
- Les conditions de déplacement,
- Le déroulement de carrière,
- Les passerelles vers la DGOP,
- Les prestations logistiques,
- L'attractivité du métier,
- L'Indemnité de Continuité de Service.

Rappel

Depuis longtemps vos élus UNSA-Ferroviaire revendiquaient sur ces sujets :

- Déjà en 2018 en DP sur le mandat précédent,
- En comité des sages sur la DZI Sud Est, initié à notre demande sur ce mandat.
- Lors de différentes instances.

Pour ne pas avoir écouté nos alertes, on en arrive à cette situation critique.

Sujet

Une délégation de l'UNSA-Ferroviaire a été reçue par l'entreprise pour aborder les mesures de sauvegarde des ressources essayeurs en signalisation.

L'ensemble de nos métiers est en situation critique et les Essais sont l'une des ressources qui demeure particulièrement en tension.

Même si l'entreprise a été à notre écoute, cette rencontre nous a laissé sur notre faim.

Les participants

Entreprise:

M. MICHAUD (DGII), Mme BOUCHER (DRH), M. TOUSSAIN (SF7).

Vos élus représentants UNSA-Ferroviaire:

David LONDAITZBEHERE (PRI MZ ET), Laurent GERVAL (PRI CH ET), Eric DENERF (PRI BD ET) ainsi que deux représentants d'un groupe essais régional.

Pérennité des actions proposées dans le plan essayeurs

Ce plan a été mis en place pour répondre à la problématique d'attractivité de ce métier bien spécifique.
Les points abordés lors de cette réunion font écho à ceux du plan.

Trop de points restent à ce jour à préciser par la Direction. L'UNSA-Ferroviaire attend des réponses concrètes face aux débuts de promesses annoncés dans ce plan.

Mise en place d'une prestation de gestion logistique au niveau national

L'entreprise a engagé un recensement et une clarification des expressions des besoins des essayeurs en mettant en place un groupe de travail spécifique. Une cinquantaine d'agents représentatifs participeront à ce GT.

Vos élus UNSA-Ferroviaire n'ont pas compris la consistance de ce GT et n'ont pas obtenu d'informations précises. Nous espérons que tous les groupes seront représentés.

Passerelles DGOP

Ce dispositif doit permettre de construire un parcours de formation validant permettant aux agents d'essais de se développer aux seins des activités de DGOP.

>> L'entreprise une fois de plus nous indique travailler sur le sujet sans toutefois pouvoir nous communiquer leurs pistes de réflexion.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire il existe un risque de parcours à sens unique du fait de la faible attractivité du métier d'essayeur et des conditions plus favorables sur le terrain. Les passerelles sont évoquées depuis des années sans jamais avoir pu apporter des réponses concrètes.

Vos représentants sont plus que septiques sur une réelle avancée.



Astreinte

Les essayeurs tenaient officieusement des astreintes sur les chantiers le nécessitant.
Le plan prévoit de régulariser cette situation.

Les élus UNSA-Ferroviaire se félicitent de cette avancée tardive. Nous

resterons vigilants quant à son application homogène sur l'ensemble de la DGII.

>> La fiche guide éditée par la Direction va dans ce sens.

Conditions de déplacement

Malgré les EVS, les contraintes familiales et d'éloignement ne sont pas prises en compte contrairement à leurs collègues des MOE Travaux.

>> L'entreprise n'apporte pas de réponse claire sur ce sujet même si des réflexions sont en cours.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire la Direction semble le prendre en compte mais cela reste flou et sans aucune assurance sur la suite donnée.



ICS (Indemnité Continuité de Service)

>> Pour l'entreprise, seuls les essayeurs « Autonomes » y sont éligibles.
Une fiche a été éditée sur les modalités d'attribution.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, tout dépend de la notion d'autonomie qui reste très subjective et sur la pérennité de la fiche guide dans le temps.

Attractivité du métier

Comme dans la plupart des métiers, spécifiques à la SNCF, on ne peut que constater les démissions de plus en plus fréquentes. Ce contexte a généré une alerte de la part de la ligne métier auprès de la Direction DGII fin 2021.

>> La Direction DGII propose les mesures évoquées lors de cette entrevue pour permettre une meilleure reconnaissance des contraintes des métiers en tension et notamment celui d'essayeur.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, après de nombreuses années nos alertes semblent enfin avoir trouvé un écho auprès de la Direction. Espérons que les réponses seront à la hauteur des attentes et sans créer de discriminations entre les anciens et les nouveaux essayeurs.



Déroulement de carrière

>> Encore une fois, la direction n'apporte pas de réponse satisfaisante sur ce sujet.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, comme pour de nombreux métiers avec de fortes contraintes, le déroulement de carrière est loin de répondre aux attentes.

Conclusion

Une demande d'audience qui malgré le sentiment d'une prise de conscience de la Direction n'a pas su apporter suffisamment de réponses aux attentes légitimes et pressantes des agents.

La promesse d'un énorme paquet cadeau qui résoudrait tous les maux des métiers en tension ne nous convainc pas.

Le père Noël passera-t-il ?



Vos élus UNSA-Ferroviaire restent très impliqués sur le dossier et sont à votre disposition pour recueillir vos attentes, suggestions et interrogations.

Les Délégués UNSA-Ferroviaire des Directions Techniques :

- denerf.e@unsa-ferroviaire.org
- gerval.l@unsa-ferroviaire.org
- londaitzbehere.d@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne :

<https://www.unsa-ferroviaire.org>

UNSA-FERROVIAIRE SNCF RÉSEAU



JE SOUHAITE
ADHÉRER
DIRECTEMENT
EN LIGNE



BULLETIN D'ADHÉSION À L'UNSA FERROVIAIRE

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM
PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
EMAIL
TÉLÉPHONE

VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

N° DE CP*		
QUALIF.*	NIV.*	POS.*
CP*	CDI*	CDD*
ENTREPRISE PRIVÉE		
GRADE	COLLÈGE	
LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE		
ÉTABLISSEMENT		
TÉLÉPHONE		

J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

Je donne mon consentement pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à dpo@unsa-ferroviaire.org

LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE
DATE
SIGNATURE
PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)

MONTANT DES COTISATIONS

	QUALIFICATION & NIVEAU	COÛT NET MENSUEL	COTISATION ANNUELLE	MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT**
AGENTS SNCF ACTIFS AU STATUT	A	2,44 €	86 €	57 €
	B / TA	2,52 €	89 €	59 €
	C / TB1	2,78 €	98 €	65 €
	D1 / TB2	3,12 €	110 €	73 €
	D2 / TB3	3,46 €	122 €	81 €
	E1	3,46 €	122 €	81 €
	E2	3,85 €	136 €	90 €
	F1	4,19 €	148 €	98 €
	F2	4,79 €	169 €	112 €
	G1	5,13 €	181 €	119 €
	G2	5,61 €	198 €	131 €
	H1	6,04 €	213 €	141 €
	H2	6,63 €	234 €	154 €
	CS	7,11 €	251 €	166 €
AGENTS SNCF ACTIFS CONTRACTUELS ET SALARIÉS D'ENTREPRISES PRIVÉES	EXÉCUTION	2,69 €	95 €	63 €
	MÂTRISE	3,46 €	122 €	81 €
	CADRE	4,28 €	151 €	100 €
RETRAITÉS	CADRE SUP.	5,53 €	195 €	129 €
	RETRAITÉS	1,33 €	48 €	32 €
	RÉVERSION	0,67 €	24 €	16 €

**Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.

